

LA POLLUTION

L'INDEMNISATION DES RIVERAINS DE LA
BAIE DE CHÉDABOUCTOU

M. J. M. Forrestall (Dartmouth-Halifax-Est): Ma question s'adresse au ministre des Transports. Peut-il dire maintenant, non seulement à la Chambre mais aux habitants de la région du Cap-Breton, quelle est la marche à suivre pour réclamer des indemnités à la suite des dommages causés par l'Arrow?

L'hon. Donald C. Jamieson (ministre des Transports): Nous faisons en ce moment même des plans à cet égard et certaines discussions sont déjà entamées avec les pêcheurs de la région. J'ai conféré ce matin avec mon collègue, le ministre des Pêches et des Forêts, et nous sommes en train d'élaborer un plan, pour découvrir tout d'abord l'étendue des dommages causés, ce qui nous éclairera sur les mesures à prendre au cas où les pêches en auraient souffert.

LE DÉDOMMAGEMENT DES RIVERAINS DE LA
CÔTE SUD DE TERRE-NEUVE

M. John Lundrigan (Gander-Twillingate): Le ministre peut-il nous dire si son ministère a établi qui était responsable de la pollution par le pétrole sur la côte sud de Terre-Neuve, et dans ce cas, prendra-t-il des mesures appropriées?

L'hon. Donald C. Jamieson (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, cet épanchement de pétrole fait également l'objet d'une enquête. Il est généralement admis, je crois, qu'il résulte d'une fuite dans un chaland de pétrole. Reste à savoir si cela pourrait être concédé légalement. Nous examinons présentement la question par les méthodes ordinaires et à la lumière de la loi sur la marine marchande du Canada.

ENQUÊTE SUR LE NAUFRAGE DE L'«ARROW»

L'hon. Donald C. Jamieson: Monsieur l'Orateur, je profite de l'occasion pour mentionner que nous tiendrons une enquête publique sur l'échouement de l'Arrow. Je ne l'avais peut-être pas précisé.

LA DEUXIÈME TENTATIVE DU «MANHATTAN»—
LA RÉGLEMENTATION

M. James A. McGrath (Saint-Jean-Est): Monsieur l'Orateur, j'ai une question supplémentaire ou plutôt une question connexe à poser au ministre des Transports. Déposerait-il à la Chambre le texte des conditions qui seront imposées à la compagnie Humble

Oil si nous fournissons à ses navires l'aide de brise-glace?

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. Ce n'est guère une question supplémentaire, mais comme elle a été posée, on devrait peut-être y répondre.

L'hon. Donald C. Jamieson (ministre des Transports): J'ai répondu hier, monsieur l'Orateur, que je n'y voyais pas d'objection et que je serais parfaitement disposé à la faire dans la mesure de mes pouvoirs.

M. Baldwin: Est-ce que ce sera après le retour du navire?

LE DÉSASTRE DE LA BAIE DE CHÉDABOUC-
TOU—L'ÉTENDUE DES DÉGÂTS

M. H. Russell MacEwan (Central Nova): Je voudrais poser une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Étant donné les nouvelles selon lesquelles l'épuration coûte environ \$50,000 par jour, le gouvernement fédéral estime-t-il que sa responsabilité n'est limitée que jusqu'à concurrence du montant versé par le syndicat des armateurs?

M. l'Orateur: Je doute que cette question soit réglementaire. Le député demande précisément au gouvernement de donner un avis juridique. Je doute que cette façon de procéder soit acceptable. Le député d'Halifax-East Hants veut poser une question supplémentaire.

L'ENQUÊTE SUR LE NAUFRAGE DE L'«ARROW»
—L'INDEMNISATION DES SINISTRÉS

M. Robert McCleave (Halifax-East Hants): Monsieur l'Orateur, ma question supplémentaire au ministre des Transports porte sur une enquête publique au sujet de l'Arrow. L'enquête sera-t-elle menée par quelqu'un d'étranger au ministère et à l'industrie pétrolière et, deuxièmement, sur quoi portera cette enquête?

L'hon. Donald C. Jamieson (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, l'enquête sera dirigée par un juge, des Maritimes probablement. Je suis d'accord avec le député que c'est là une garantie d'impartialité. Évidemment, ce sera une enquête publique et j'ai vu à ce que l'enquête soit faite aux termes de la loi sur la marine marchande du Canada, en ce qui concerne le naufrage même du navire, et de la loi sur les enquêtes, afin qu'on puisse en étendre la portée à tous les événements subséquents.